



Fin de l'alerte « Gel prolongé »

Communiqué du 15 février 2012

Le redoux amorcé sur plus des deux-tiers du pays, le retour à des températures situées dans les normales saisonnières ainsi que des prévisions météorologiques qui indiquent le maintien de ces conditions dans les prochains jours, nous conduisent à lever l'alerte « Gel prolongé ».

La procédure « Gel prolongé » déclenchée le 2 février dernier est donc désactivée.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes ayant participé aux suivis de terrain et toutes celles ayant aidé au bon déroulement de ce dispositif.

Si la situation s'améliore sur le plan météorologique, il n'en va pas de même pour la survie des oiseaux. Les derniers recensements de bécasses font état de densités encore élevées dans les régions littorales qui ont joué un rôle d'accueil important. Ceci indique que la redistribution des bécasses dans leurs remises hivernales habituelles n'est pas ou très peu amorcée.

De nombreux cas de mortalité, ou d'oiseaux à l'agonie, continuent à être signalés dans différentes régions de France. En ce sens, l'épisode de février 2012 se distingue clairement des périodes de gel prolongé connues ces dernières années. En raison de l'intensité du froid et de sa durée sur la majeure partie du pays, l'impact sur les populations de bécasses et de turdidés ne sera sans doute pas négligeable.

Cette période de redoux va permettre aux oiseaux de s'alimenter et de retrouver des conditions physiologiques normales. Il va de soi que la quiétude est nécessaire dans cette phase de reconstitution des réserves énergétiques qui peut durer une semaine. Les bécasses et les turdidés qui ont survécu constituent un capital reproducteur pour la saison à venir et tout doit être mis en œuvre pour le préserver.

*Cellule nationale « Gel prolongé » – ONCFS-Direction des études et de la recherche
15 février 2012*